



© pascal schuma & xavier remonigh / agriculture.gouv.fr

Lettre d'information DRAAF

L'information mensuelle de la DRAAF des Pays de la Loire pour les acteurs de l'agriculture, de l'alimentation et de la forêt

S'abonner : [abonnement infolettre DRAAF Pays de la Loire](#)

n° 13 - septembre 2025

Enseignement et formation



La rentrée scolaire agricole sous le signe de l'éducation socioculturelle

Le 5 septembre dernier, la directrice régionale de l'alimentation, de l'agriculture et de la forêt, autorité académique de l'enseignement agricole, était en déplacement pour la rentrée scolaire dans deux établissements de Vendée. Cette rentrée était l'occasion de souligner l'importance de l'éducation socioculturelle, discipline spécifique à l'enseignement agricole, dont on fête cette année les 60 ans d'existence.

En savoir plus : <https://draaf.pays-de-la-loire.agriculture.gouv.fr/rentree-scolaire-2025-de-l-enseignement-agricole-regional-sous-le-signe-de-l-a2042.html>



Souveraineté alimentaire et élevage de demain : le projet régional multi-acteurs a remporté un financement de 6 M€

Le projet SAED vise à maintenir et professionnaliser des systèmes d'élevage et de polyculture-élevage résilients et durables en région Pays de la Loire et plus globalement en France. Il est le résultat d'une mobilisation importante d'une grande diversité d'acteurs des Pays de la Loire (notamment le Campus des métiers et qualifications d'excellence de Laval et les établissements d'enseignement agricole, la DRAAF, la Chambre d'agriculture Pays de la Loire, la Région Pays de la Loire, l'AREA Pays de la Loire, La Coopération Agricole, Oniris Nantes, INTERBEV, le Comité régional porcin, Végépolys, l'École supérieure des agricultures d'Angers, l'Association Nationale pour l'Emploi et la Formation en Agriculture).

Ce projet qui va être mis en œuvre pendant 5 ans a fait l'objet, le 26 août 2025, d'une présentation aux acteurs institutionnels, professionnels et de l'enseignement, rassemblés autour du préfet de région.

En savoir plus : <https://draaf.pays-de-la-loire.agriculture.gouv.fr/souverainete-alimentaire-et-elevage-de-demain-presentation-officielle-du-projet-a2039.html>



Deux jeunes ligériens médailles d'or à la compétition européenne des métiers en aménagement paysager

Benjamin Bourreau et Quentin Gaboriau ont remporté la médaille d'or, pour le métier de jardinier-paysagiste, aux championnats européens des métiers (EuroSkills) 2025 au Danemark où ils représentaient la France. Ils sont tous deux issus d'un cursus en apprentissage au sein de l'établissement public d'enseignement agricole Le Fresne à Angers.

En savoir plus : <https://draaf.pays-de-la-loire.agriculture.gouv.fr/deux-jeunes-ligeriens-medailles-d-or-en-amenagement-paysager-a-la-competition-a2043.html>



Un nouveau directeur pour l'Institut Agro Rennes Angers

Romain Jeantet vient d'être nommé directeur de l'établissement d'enseignement supérieur agricole l'Institut Agro Rennes-Angers, à compter du 1er septembre 2025.

En savoir plus : <https://www.institut-agro-rennes-angers.fr/actualites/romain-jeantet>

Alimentation



Un nouveau visuel pour identifier les projets alimentaires territoriaux (PAT)

À compter du 11 septembre 2025, le logo des projets alimentaires territoriaux évolue pour refléter une identité modernisée et dynamique. Ce changement s'accompagne d'une mise à jour du règlement d'usage de la marque PAT afin d'en garantir une utilisation cohérente et valorisante.

En savoir plus : <https://draaf.pays-de-la-loire.agriculture.gouv.fr/un-nouveau-logo-pour-les-projets-alimentaires-territoriaux-pat-a2038.html>

Productions et filières agricoles



Le programme régional Ambition Bio adopté

Le programme régional Ambition Bio, déclinaison en Pays de la Loire du programme national Ambition Bio, a été validé au cours du Comité régional Ambition Bio du 24 juin dernier. Il s'articule autour de 15 actions réparties selon 4 axes :

- développer la communication sur les produits bio et la demande ;
- structurer les filières ;
- faciliter l'installation, la transmission et la conversion ;
- améliorer la recherche et développement et la sécurisation technique.

Le nouveau programme sera signé formellement par l'État, la Région et la chambre d'agriculture de région dans les semaines à venir.

Actualités viticoles

Le 3 septembre dernier, Fabrice Rigoulet-Roze, préfet de région et préfet du bassin viticole Val-de-Loire Centre, a effectué une visite des vendanges dans le vignoble nantais à Saint-Fiacre-sur-Maine, accompagné des membres professionnels du conseil de bassin, des services de l'État et d'élus. La récolte 2025 s'annonce favorablement : malgré des rendements plus bas qu'attendus, la qualité est au rendez-vous avec peu de problématiques sanitaires.

D'autre part, le fonds d'urgence destiné aux nouveaux installés en viticulture ayant subi des pertes de chiffre d'affaires ou de récolte de plus de 20% a été versé par les DDT à 104 exploitants viticoles pour une enveloppe totale de 530 000 €, avec un forfait de base de 4500 € par exploitant et un bonus de 1319 € si la perte a été supérieure à 50%.

Enfin, FranceAgriMer a lancé une enquête nationale par courriel adressé auprès de chaque viticulteur pour quantifier le besoin en matière de réduction du potentiel viticole dans le cas où un dispositif serait activé en ce sens, comme celui mis en place en 2024-2025. La clôture de l'enquête est prévue le 10 octobre 2025.

Promotion des vins sur les marchés des pays tiers : un appel à projets ouvert jusqu'au 4 novembre 2025 (12h00)

Cette aide vise à soutenir la promotion des vins exportés vers les Pays tiers en améliorant leur compétitivité, le développement de leur image, leur qualité et leur notoriété.

Les actions seront mises en œuvre sur l'année 2026.

En savoir plus : <https://www.franceagrimer.fr/aides/promotion-pays-tiers-appel-projets-2025>



Une étude sur les futurs possibles des filières fruits et légumes françaises d'ici 2040

Un rapport commandé par le ministère de l'Agriculture et de la Souveraineté alimentaire et récemment publié dresse un bilan des filières fruits et légumes françaises et présente quatre scénarios d'évolutions possibles d'ici 2040 :

- scénario 1 : souveraineté alimentaire européenne ;

- . scénario 2 : prise de conscience écologique ;
- . scénario 3 : du blé, du blé, du blé ;
- . scénario 4 : reconquête opportuniste.

En savoir plus : <https://agriculture.gouv.fr/quels-futurs-pour-les-filières-fruits-et-legumes-françaises-dici-2040>



Trois appels à projets du CASDAR* ouverts jusqu'au 16 janvier 2016 pour soutenir des innovations et les transférer aux contextes rencontrés par les exploitations agricoles

FranceAgrimer vient d'ouvrir, avec un financement CASDAR, trois appels à projets d'aides à la recherche. Les projets peuvent être déposés du 22 septembre 2015 au 16 janvier 2016 inclus.

Le premier soutient les projets de portée nationale ou inter-régionale permettant la production de connaissances, d'outils, de tests, et/ou de méthodes opérationnelles, en vue de leur application dans les systèmes agricoles et agro-alimentaires.

<https://www.franceagrimer.fr/aides/casdar-appel-projet-connaissances-2016>

Le second vise à stimuler la co-construction de l'innovation à l'échelle nationale ou inter-régionale entre des collectifs d'agriculteurs et les organismes de recherche, instituts techniques, organismes de développement, de conseil et de formation.

<https://www.franceagrimer.fr/aides/casdar-appel-projet-co-innovations-2016>

Le troisième soutient des actions ambitieuses en matière d'accompagnement, de transfert et de conseil agricole afin de faciliter la détermination par chaque agriculteur, des connaissances, outils et méthodes à mettre en œuvre prioritairement dans son contexte d'exploitation.

<https://www.franceagrimer.fr/aides/casdar-appel-projet-demultiplication-2016>

* CASDAR : Compte d'affectation spéciale développement agricole et rural

Forêt et bois

Vers l'adoption du code des bonnes pratiques sylvicoles actualisé

À la suite de l'adoption du schéma régional de gestion sylvicole (SRGS) en décembre 2023, le Centre régional de la propriété forestière a travaillé à la mise à jour du code des bonnes pratiques sylvicoles. L'adhésion à ce code permet aux propriétaires de parcelles boisées ne relevant pas obligatoirement d'un plan simple de gestion (forêts de moins de 20 ha d'un seul tenant) de disposer d'une présomption de garantie de gestion durable, ce qui leur ouvre l'accès aux aides publiques en matière d'investissement forestier et aux mesures d'incitation fiscale. Le projet de code sera présenté à la commission régionale de la forêt et du bois le 29 septembre 2025.

Voir le SRGS : <https://draaf.pays-de-la-loire.agriculture.gouv.fr/schema-regional-de-gestion-sylvicole-srgs-r607.html>

Agro-environnement



L'appel à projet régional gestion et valorisation des haies est ouvert jusqu'au 31 octobre 2025

Il vise à soutenir la mise en œuvre d'actions pour la gestion durable et la structuration de filières de valorisation durable des haies et des arbres intraparcélaires en région des Pays de la Loire.

En savoir plus : <https://draaf.pays-de-la-loire.agriculture.gouv.fr/depot-de-candidature-pour-l-appel-a-projets-2025-gestion-et-valorisation-des-a2040.html>

Journée des collectifs d'animateurs en agroécologie le 30 septembre 2025

L'équipe d'animation Écophyto des Pays de la Loire donne rendez-vous le 30 septembre 2025 aux animateurs des groupes DEPHY, GIEE, 30000 fermes, etc... au Campus agricole de Pouillé (Angers) pour la 6ème journée de rencontres du collectif des animateurs ligériens en agroécologie (COALA). Au programme : une séance plénière sur les partenariats avec l'enseignement agricole, une visite de l'exploitation du lycée, des ateliers d'échange sur les méthodes d'animation et les pratiques.

Développement d'alternatives aux produits phytopharmaceutiques : la prochaine relève des projets au titre du PARSADA aura lieu le 5 octobre 2025

Le Plan d'action stratégique pour l'anticipation du potentiel retrait européen des substances actives et le développement de techniques alternatives pour la protection des cultures (PARSADA) fait l'objet d'un appel à projets qui court jusqu'au 31 décembre 2026. La prochaine relève des projets déposés est prévue le 5 octobre 2025.

Accéder à l'appel à projets : <https://www.franceagrimer.fr/aides/parsada-appel-projets-2025>

En savoir plus sur l'actualité du PARSADA : <https://agriculture.gouv.fr/lactualite-du-plan-daction-strategique-pour-lanticipation-du-potentiel-retrait-europeen-des>

Statistiques et données économiques



Conjoncture grandes cultures au 1er septembre 2025

La sécheresse estivale a fortement impacté les cultures d'été notamment les maïs, les rendements seront impactés surtout dans des situations où les plantes n'étaient pas irriguées. La note de conjoncture Grandes cultures de septembre fait le point sur l'impact de la météo sur les cultures et les perspectives de récoltes.

En savoir plus : <https://draaf.pays-de-la-loire.agriculture.gouv.fr/conjoncture-mensuelle-grandes-cultures-a1689.html>



Résultats sur la qualité de la récolte de blé dur et tendre 2025

FranceAgrimer, en lien avec ARVALIS, l'institut technique agricole grandes cultures et fourrages, publie les premiers résultats sur la qualité des blés au titre de la récolte 2025.

En savoir plus : <https://www.franceagrimer.fr/chiffre-et-analyses-economiques/qualite-des-bles-durs> / <https://www.franceagrimer.fr/chiffre-et-analyses-economiques/qualite-des-bles-tendres>



Direction régionale
de l'alimentation,
de l'agriculture et de la forêt

Directrice de publication : Annick BAILLE
Composition : DRAAF - Communication

L'infolettre sur le site de la DRAAF : <https://draaf.pays-de-la-loire.agriculture.gouv.fr/l-infolettre-de-la-draaf-a-destination-des-professionnels-a1861.html>

S'abonner à cette infolettre : abonnement infolettre DRAAF Pays de la Loire

Les données à caractère personnel collectées font l'objet d'un traitement par la DRAAF des Pays de la Loire, à des fins d'établissement d'une liste de diffusion de la présente infolettre.

Vous disposez d'un droit d'accès, de rectification, d'opposition, de limitation, de portabilité et d'effacement des données. Ces droits peuvent être exercés en écrivant à l'adresse suivante : DRAAF des Pays de la Loire - 5 rue Françoise Giroud CS 67516 44275 Nantes cedex 02, ou à l'adresse courriel : communication.draaf-pays-de-la-loire@agriculture.gouv.fr. Veuillez à préciser vos nom, prénom et adresse postale lors de votre demande.

En savoir plus sur la politique de protection des données de la DRAAF : <https://draaf.pays-de-la-loire.agriculture.gouv.fr/protection-des-donnees-a1862.html>

Si vous ne souhaitez plus recevoir nos informations, vous pouvez vous désinscrire : communication.draaf-pays-de-la-loire@agriculture.gouv.fr